

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 02267

Numéro SIREN : 399 144 229

Nom ou dénomination : A.D.O. - AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/031567

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7.622)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	190 989	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	70 765	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	270 138	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 629 494	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	3 997 319	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	15 546	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 885 359	
	Dettes fiscales et sociales			DY	75 551	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	47 767	
	Autres dettes			EA	146 239	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 797 275		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 067 413		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 354 883
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	31 463	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>Sas ADO</u>										Néant ☐ *							
Exercice N																	
France																	
Exportations et livraisons intracommunautaires																	
Total																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	13 529 361	FB	51 358	FC	13 580 719									
	Production vendue	{ biens * services *	FD	9	FE		FF	9									
			FG	619 244	FH		FI	619 244									
			FJ	14 148 614	FK	51 358	FL	14 199 972									
	Chiffres d'affaires nets *								FM								
	Production stockée *								FN								
	Production immobilisée *								FO	22 604							
	Subventions d'exploitation								FP	51 715							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FQ	12 741							
	Autres Produits (1) (11)								FR	14 287 032							
Total des produits d'exploitation (2) (I)												FS	14 704 854				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *								FT	-2 271 429							
	Variation de stock (marchandises) *								FU								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *								FV								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								FW	1 051 229							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FX	24 879							
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FY	437 942							
	Salaires et traitements *								FZ	125 051							
	Charges sociales (10)								GA	89 677							
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *								GB						
			- dotations aux provisions								GC	3 000					
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *								GD						
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								GE	25 231							
	Autres charges (12)								GF	14 190 435							
	Total des charges d'exploitation (4) (II)												GG	96 597			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														GH		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)								GI						
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)								GJ						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GK								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GL	38							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GM								
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GN								
	Différences positives de change								GO								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GP	38							
Total des produits financiers (V)												GQ					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GR	34 950							
	Intérêts et charges assimilées (6)								GS								
	Différences négatives de change								GT								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GU	34 950							
Total des charges financières (VI)												GV	-34 913				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)														GW	61 685		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)																	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Sas ADO</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 498
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	220 503
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 500
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	234 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	22 185
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	203 235
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	225 420
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 080
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 521 570
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	14 450 805
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	70 765
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	15 689
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
		RD	
	(9) Dont transfert de charges	AI	47 715
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	-780	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
pv madrid		50	
amende code de la route		181	
amende code de la route		431	
FACTURETTE CB AMENDE STATIONNEMENT		30	
FACTURETTE CB AMENDE STATIONNEMENT		35	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	203 303	KE	4 880	
CORPORELLES	Terrains			KG	114 797	KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	224 265	KN	174 141	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	208 837	KT	66 718	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	49 281	KW	134 665	
		Matériel de transport *		KY	29 147	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	36 817	LC	3 109	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
		Immobilisations corporelles en cours		LH	85 541	LI		
		Avances et acomptes		LK		LL		
		TOTAL III		LN	748 684	LO	378 633	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
		Autres participations		8U		8V		
Autres titres immobilisés			IP	4 792	IR			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	1 522	IU	230 606		
TOTAL IV			LQ	6 314	LR	230 606		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	958 300	ØH	614 119

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virements de poste à poste 1		3		4				
				2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	208 183	LW				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	114 797	LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD	141 942	ME	256 464			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	88 961	MK	186 594			
		Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM	7 630	MN	176 316			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	29 147			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	39 926			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
		Immobilisations corporelles en cours		MY	85 541	MZ		NA				
		Avances et acomptes		NC		ND		NE				
		TOTAL III		IY	85 541	NG	238 533	NH	803 243			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7				
		Autres participations		IØ		ØX		ØY				
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	4 792				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	232 128				
TOTAL IV			I3		NJ		NK	236 920				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	85 541	ØK	238 533	ØL	1 248 346	ØM	

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas ADO					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sas ADO Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	570		PF	1 184	PG		PH	1 754
TOTAL I	RK	570		RM	1 184	RN		RO	1 754
Terrains	PI	18 506		PJ	9 489	PK		PL	27 995
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	91 391	PS	23 526	PT	13 068	PU	101 849
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	60 299		QA	32 580	QB	22 229	QC	70 649
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	17 939	QE	11 620	QF	1	QG	29 558
	Matériel de transport	QH	7 509	QI	5 829	QJ		QK	13 338
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 639	QM	5 450	QN		QO	16 088
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	206 282		QV	88 493	QW	35 298	QX	259 477
TOTAL GENERAL (I + II)	ØN	206 852		ØP	89 677	ØQ	35 298	ØR	261 231

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		
						Total général non ventilé (NW-NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		48/69	Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TV		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	4 000	6P	3 000	6R	4 000	6S	3 000	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	4 000	TY	3 000	TZ	4 000	UA	3 000	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	4 000	UB	3 000	UC	4 000	UD	3 000	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières exceptionnelles }		UE	3 000	UF	4 000				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : Sas ADO										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	230 000	UR	32 857	US	197 143			
	Autres immobilisations financières		UT	2 128	UV		UW	2 128			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	811 526		811 526					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	398		398					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 493		1 493					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	118 114		118 114					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 000		2 000					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	77 284		77 284					
	Charges constatées d'avance		VS	40 488		40 488					
	TOTAUX		VT	1 283 431	VU	1 084 160	VV	199 271			
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	230 000							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 629 494		202 648		1 416 051		10 796		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 885 359		1 885 359						
Personnel et comptes rattachés		8C	31 098		31 098						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 982		25 982						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 402		14 402						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 070		4 070						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	47 767		47 767						
Groupe et associés (2)		VI	3 997 319		3 997 319						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	146 239		146 239						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	7 781 730	VZ	6 354 883		1 416 051		10 796		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	47 272	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE
Société par actions simplifiée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 18 Rue de Ribosi, 31490 LEGUEVIN
RCS TOULOUSE 399.144.229

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 70 765 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	70 765 euros
------------------------	--------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 261 754 euros.	70 765 euros
---	--------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 270 138 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
Le Président**

